

## BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE OUVRIER SPÉCIALISÉ EN PAYSAGE • 1 AN

Niveau 3 - [Fiche RNCP n°39066](#)

### OBJECTIF GÉNÉRAL

Le titulaire de ce diplôme est amené à intervenir dans les jardins, parcs, espaces verts publics ou privés depuis leur création (totale ou partielle) et également la réalisation des travaux d'aménagement et d'entretien.

Il prépare le terrain, plante, taille, entretien des massifs, pelouses et allées. Il prépare et réalise un chantier de création. Pour effectuer ces tâches, il utilise du matériel spécifique dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- **Réaliser des travaux d'aménagement paysager**, préparer les sols, planter des végétaux, engazonner, réaliser des ouvrages paysagers simples.
- **Assurer l'entretien des espaces verts**, effectuer les travaux courants d'entretien : tonte, taille, désherbage, entretien des massifs, haies.
- **Utiliser les matériels, outils et équipements professionnels**, préparer le matériel, utiliser les outils et matériels motorisés courants du paysage en respectant les consignes de sécurité.
- **Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement**, prévenir les risques professionnels et adopter des pratiques respectueuses de l'environnement
- **S'intégrer dans un collectif de travail**, communiquer avec l'équipe, respecter les consignes et adopter une posture professionnelle.
- **Participer aux travaux d'entretien d'un espace naturel et en comprendre les enjeux**, participe au diagnostic d'une zone naturelle et adapte son entretien dans le respect de la biodiversité.

### FORMATION EN APPRENTISSAGE

 **LIEU** CFA Nantes Terre Atlantique  
*Site de Saint-Herblain*

 **DURÉE** 1 an possible selon profil

### TARIFS & FINANCEMENT

- Coût de Formation pris en charge par l'OPCO de l'employeur

*Frais de restauration et d'internat à consulter sur Internet*

### RÉMUNÉRATION

Minimum légal - consultez notre site internet

*Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.*

### MOYENS & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours en présentiel, Individualisation des Parcours, Travaux Pratiques, Visites...

### OBTENTION DU DIPLÔME

- Évaluation au cours d'épreuves pratiques, écrites ou orales
- Diplôme organisé et délivré en unités capitalisables (UC), qui peuvent être obtenues indépendamment.
- Chaque UC correspond à un bloc de compétences et ils doivent tous être validés afin d'obtenir le diplôme. La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

### ET APRÈS ?

- BP Aménagements Paysagers
- Bac Pro. Aménagements Paysagers

### ADAPTATION DU PARCOURS

- **Formation accessible** aux personnes en situation de handicap reconnu ou non
- **Un référent est dédié** à l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- **Parcours individualisé possible** selon diplômes, expériences et validations antérieures, construit à partir des conclusions des actions conduites lors des phases de recrutement et de positionnement

# CONTENU DE LA FORMATION

## C1. Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage

- Intégrer le milieu professionnel de l'aménagement paysager
- Positionner les pratiques professionnelles au regard des enjeux écologiques

## C2. Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés

- Réaliser l'entretien de surfaces plantées
- Réaliser l'entretien de surfaces enherbées

## C3. Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers

- Réaliser des travaux de plantation de végétaux
- Réaliser des travaux d'enherbement

## C4. Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers

- Poser des revêtements paysagers
- Réaliser des ouvrages de délimitations dans un espace paysager

## C5. Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysager

- Réaliser l'entretien quotidien du petit matériel
- Réaliser de petites réparations du matériel sur les chantiers

## C6. UCARE Ouverture de milieu

- Réaliser des travaux de débroussaillage sélectif sur la végétation herbacée
- Réaliser des travaux au sol de coupes et d'abattage sélectifs sur la végétation arborée et arbustive



## CHIFFRES CLÉS



- Taux de réussite aux examens • à venir
- Taux de satisfaction des apprentis • à venir
- Taux de poursuite d'études • à venir
- Taux d'insertion pro. à 6 mois • à venir

Consultez l'ensemble des taux sur notre site internet

## ORGANISATION DE LA FORMATION

**560** heures sur 1 an  
de formation en centre  
16 semaines par an

**36** semaines  
chez le maître d'apprentissage

## DÉBOUCHÉS

- Jardinier/jardinière d'espaces verts
- Ouvrier/ouvrière paysagiste

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de 15 à 29 ans ou sans limite d'âge pour les travailleurs avec une RQTH
- L'admission en BPA Ouvrier Spécialisé en Paysage se fait après l'obtention d'un CAPa Jardinier Paysagiste ou autre diplôme de la filière
- Après passage de tests et entretien de motivation, une réponse vous est adressée par courrier

*L'inscription définitive est validée par la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise ou une collectivité territoriale.*

Certification du Ministère de l'agriculture  
Arrêté de création du 4 avril 2007.

## PLUS D'INFORMATIONS



## CFA NANTES TERRE ATLANTIQUE

Centre de formation par apprentissage - Site Jules Rieffel  
5 rue de la Syonnière  
CS 60117 - 44817 SAINT-HERBLAIN  
[www.nantes-terre-atlantique.fr](http://www.nantes-terre-atlantique.fr)

Mise à jour : janvier 2026

## S'INSCRIRE - CONTACTS

- [nantes-terre-atlantique.fr](http://nantes-terre-atlantique.fr)
- [ypareo.julesrieffel.com](http://ypareo.julesrieffel.com)
- secrétariat du CFA au 02.40.94.86.08 ou par mail à [cfa@nantes-terre-atlantique.fr](mailto:cfa@nantes-terre-atlantique.fr)

À partir de janvier 2026

*Début de formation : septembre 2026*

